

Note de FERUS : la grande majorité des personnes rencontrées dans les Pyrénées via le programme Parole d'ours est favorable à la présence de l'ours. Cependant, chaque été, un des objectifs du programme est de cerner, lors des échanges avec les habitants et les gens de passage, les craintes et freins éventuels vis-à-vis de la présence de l'ours. Les études psycho-sociales de Stéphanie Michenaud qui nous accompagne depuis 2009 nous aident à parfaire notre communication afin que nos informations objectives soient entendues et comprises.

ELEMENTS CONTEXTUELS

Le questionnaire *Parole d'ours* 2013 a été diffusé dans le cadre du programme d'écobénévolat éponyme. Les éléments extraits de ce questionnaire contribuent à l'objectif d'informer, de communiquer et de favoriser les échanges autour de l'ours et de la cohabitation hommes-ours dans les Pyrénées. Cet apport se concrétise notamment par le fait que ce travail viendra enrichir la précédente analyse menée en 2009 (voir *Gazette* 36 p.26).

A cette époque, l'analyse catégorielle des réponses à la première question (*Êtes-vous favorable à la présence de l'ours dans les Pyrénées ?*) nous indiquait que parmi les 75,8% des personnes favorables à la présence de l'ours, la dimension du patrimoine historique et naturel était la plus importante (53%) pour les répondants. La seconde dimension (21%) correspondait au statut de prédateur de l'ours. Ainsi, malgré l'intérêt pour la présence ursine, les craintes (pour les bêtes, les bergers et les promeneurs) demeuraient particulièrement marquées.

La deuxième question était : « *Le nombre d'ours actuel étant trop faible pour permettre de restaurer une population viable dans les Pyrénées, êtes-vous favorable dès 2010 à de nouveaux lâchers d'ours, en Béarn comme en Pyrénées Centrales ? Pourquoi ?* ». Les réponses à cette deuxième question permettaient d'entrevoir les freins liés au renforcement de la population ursine. 62.4 % des personnes étaient favorables à l'arrivée de nouveaux ours. Pour les personnes défavorables, les freins s'appuyaient sur la prédation (28%), l'origine étrangère des ours réintroduits (15.8%) et leur nombre suffisant selon eux (14.4%).

Pensez-vous que l'ours a une place dans les Pyrénées ?

Questionnaire *Parole d'ours* 2013

Par Stéphanie Michenaud



En 2013, la question posée aux participants était « *Pensez-vous que l'ours a une place dans les Pyrénées ? Si oui, laquelle ? Si non pourquoi ?* ». Dix-sept bénévoles ont fait passer ce questionnaire dans six départements différents (Ariège, Aude, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales) pendant l'été. Au total, 1136 personnes ont accepté de répondre aux bénévoles.

Voici la pré-analyse des résultats.

METHODOLOGIE

La passation orale des questionnaires a été effectuée par les bénévoles de *Parole d'ours* auprès de 1136 personnes. La sélection des participants a été aléatoire, se basant principalement sur l'accord des personnes pour répondre à un très court questionnaire proposé par l'association FERUS. Notre pré-analyse s'est déroulée sur 1131 réponses.

RESULTATS ET PRE-ANALYSE

Parmi les 1131 réponses :

- 915 personnes (80,9 %) estiment que l'ours a sa place dans les Pyrénées,
- 50 personnes (4,42 %) sont mitigées sur le fait que l'ours ait sa place dans les Pyrénées,
- 166 participants (14,68 %) estiment que l'ours n'a pas sa place dans les Pyrénées.

L'ensemble des données a été analysé en fonction des trois types de réponses : OUI-NON-MITIGE. Des catégories thématiques ont ensuite été déterminées. Le classement se déroule à partir des thèmes les plus fréquents jusqu'à ceux énoncés le plus rarement.

L'ours a sa place dans les Pyrénées

Classement thématique
au sein du discours des participants :

- Patrimoine : cette catégorie rassemble les éléments ayant trait à l'ancienneté de la présence des ours dans les Pyrénées. Les personnes indiquent que les Pyrénées et les ours sont liés, que les ours ont toujours été présents...
- Nature : deux pôles. Le premier (262) correspond au fait que l'ours a « sa place » dans la « nature », dans la « montagne », dans la « forêt ». Le second (182) considère l'ours comme un facteur d'« équilibre », de « biodiversité ».
- Cohabitation nécessaire avec les éleveurs : il apparaît que la présence des ours est conditionnée par la cohabitation sereine avec les éleveurs.
- Contrôler les ours : plusieurs types de moyens sont cités (création de parcs, d'enclos comme dans les zoos...). Les suggestions visent à limiter les déplacements des ours (seulement en « haut de la montagne », « ne doivent pas descendre », « aller dans les villages »...). Seules deux occurrences évoquent un contrôle des ours afin qu'ils ne soient pas dérangés par les activités humaines ou tués.

- Emotion : émotions positives à l'égard des ours (beauté, âme, amour des ours...).
- Contre les éleveurs : les ours sont privilégiés aux éleveurs, le discours est opposé aux éleveurs, aux bergers.
- Priorité ours sur humains : l'ours a plus sa place dans les Pyrénées que les hommes ou les activités humaines
- Autochtones/étrangers : discours concernant les origines non autochtones des animaux. Les ours des Pyrénées ont leur place dans ces espaces mais pas ceux « réintroduits », venant de l'« étranger »... Quelques occurrences précisent que ceux venant de Slovaquie ou de l'étranger ont autant leur place dans les Pyrénées.
- Place partagée : les hommes et les ours ont leur place, les espaces peuvent être partagés.
- Protéger : nécessité de « protéger les ours », de « ne pas les tuer ».
- Economie, tourisme: avantages économiques et touristiques de leur présence.

L'ours n'a pas sa place dans les Pyrénées

Classement thématique :

- Prédation : prédation, attaques du bétail (« bouffe les brebis »).
- Priorité aux éleveurs : solidarité, souffrance des éleveurs face aux « ours nuisibles ».
- Peur et attaques sur humains
- Il a disparu/c'est artificiel : les occurrences rassemblées concernent le fait que les ours aient été « détruits pour de vraies raisons », et comme il a disparu, la réintroduction est artificielle. Il est également question de l'évolution de la société au sein de laquelle l'ours n'aurait plus sa place.
- Non autochtone : origines étrangères des ours (« Non pyrénéen », « ours slovaques agressifs », « ours slovaques non », « pas naturel car vient de Slovaquie », « Pas celui là, ce n'est pas l'ours des Pyrénées », ...). D'une part, il n'est pas de souche pyrénéenne et d'autre part, leurs comportements sont différents des pyrénéens.
- Inutilité des ours, leur présence sans intérêt.
- Coût financier : coût financier important ; les autres priorités, la crise évoquées.
- Destructures par les anciens : passé, tradition. Les personnes rappellent que les anciens ont tué les ours, et notamment que cela était justifié. (« les ancêtres l'ont pas tué pour rien », « nos ancêtres sont morts pour le faire partir d'ici, les réintroduire c'est faire une insulte à nos ancêtres »...)
- En enclos : nécessité d'enfermer les ours dans des parcs où ils sont nourris, leur espace doit être limité.
- Enjeux identitaires : des clivages apparaissent entre différents groupes : les « parisiens », les « écologistes », les « bureaucrates », les « théoriciens » et « nous » ou « les éleveurs »...
- Tranquillité des ours/conditions de vie : besoin de tranquillité, conditions de vie (absence de tranquillité, dérangés, chassés...) des ours. Pour leur bien-être, leur présence n'est pas souhaitable.

Réponse mitigée

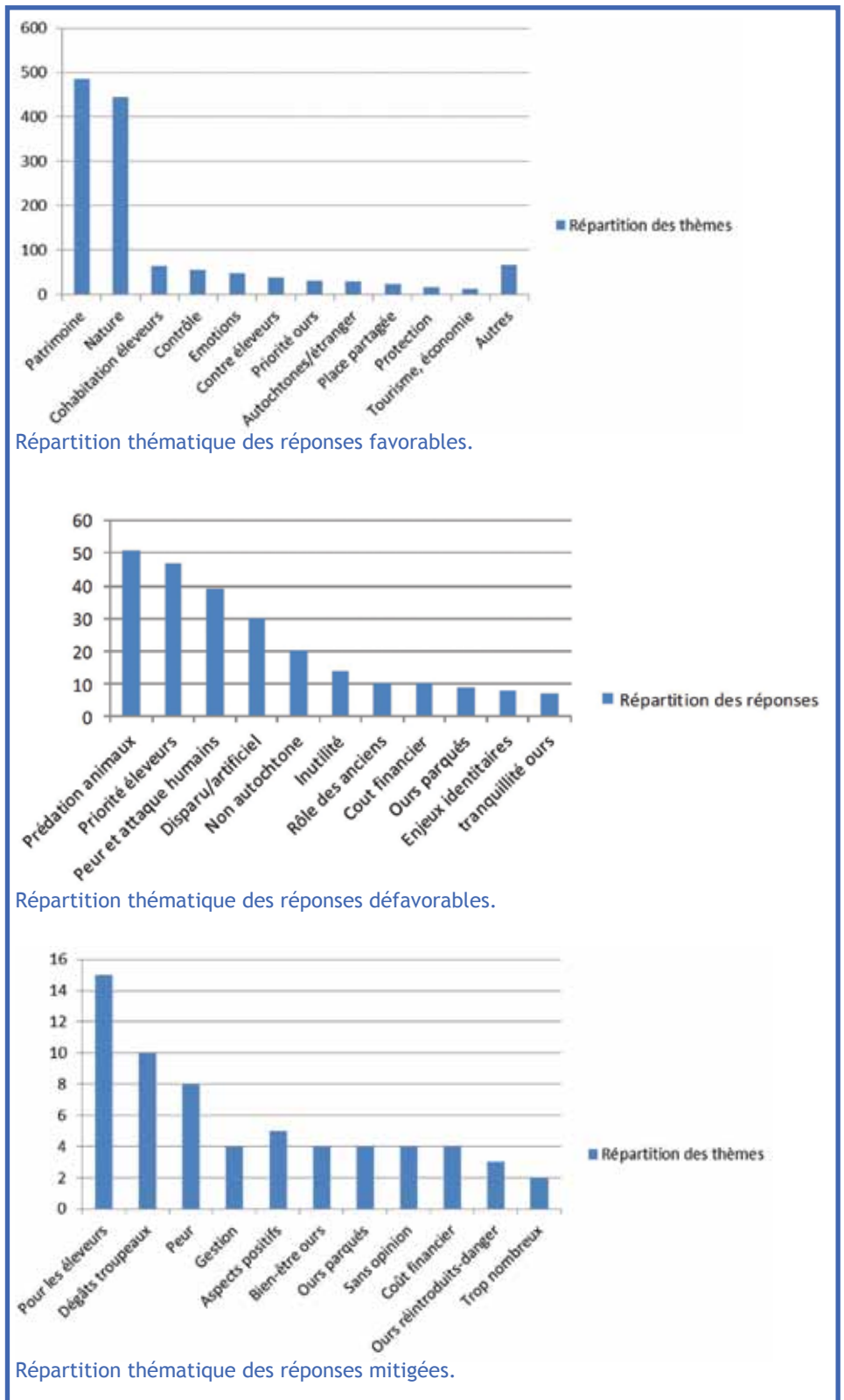
Classement thématique :

- Pour les éleveurs : notions privilégiant la cohabitation en faveur de l'éleveur et de sa famille, les préjudices pour les éleveurs (« les pauvres éleveurs »), l'importance du pastoralisme. L'homme et les activités d'élevage sont au cœur des discours.
- Dégâts sur les troupeaux : attaques du bétail, « dégâts importants », brebis tuées ou avortées, etc.
- Peur de l'ours et des attaques : peur des attaques sur l'homme, peur de croiser un ours.
- Aspects positifs : « c'est beau, « la nature »...
- Gestion de la présence ursine (négociation, réglementation, « meilleur suivi », considérer tous les points de vue).
- Ours parqués : nécessité de mettre en place des parcs pour les ours (réservés aux animaux, protégés et des zones pour les hommes ou pas, des parcs où les ours sont enfermés).
- Pour le bien-être, la tranquillité de l'ours : éléments privilégiant les ours plutôt que les hommes, leur bien-être (« il ne peut pas être bien », « trop fréquenté pour lui », « traumatisme pour l'animal [ours réintroduits] »...).
- Dangerosité des ours réintroduits: préférence pour les ours pyrénéens ou espagnols ; les ours slovènes sont « sortis des habitudes » ou « dangereux ».
- Coût financier : « coûte cher », « c'est notre argent »
- Nombre d'ours : deux occurrences concernent le nombre suffisant ou trop important d'ours.

Nous pouvons constater que certaines réponses mitigées sont expliquées à partir des raisons positives à l'égard de l'ours. En revanche, la majorité des réponses mitigées sont expliquées par les aspects contraignants ou les conséquences négatives associées aux ours.

Premières pistes d'analyses

Dans le cadre d'un premier regard sur les résultats, nous pouvons relever que certaines thématiques demeurent identiques aux résultats de 2009. L'ours conserve son statut associé au patrimoine pyrénéen mais également tant qu'espèce appartenant aux espaces « naturels » comme la montagne, la forêt. Un rôle dans la biodiversité lui est attribué. Ces deux dimensions émergent de



façon particulièrement marquée dans les réponses.

Les personnes pour qui l'ours a sa place dans les Pyrénées donnent également de l'importance à la cohabitation homme-ours. Plusieurs perspectives sont proposées mais la plus prégnante renvoie à la nécessité d'une cohabitation sereine avec les éleveurs et bergers.

Concernant les réponses défavorables à la présence de l'ours, nous avons fait le

choix de distinguer les réponses en faveur des éleveurs et de celles pour la protection des animaux domestiques. Ces deux dimensions pourraient être rassemblées. Mais nous avons privilégié la distinction entre les discours centrés sur la protection des hommes, de la tradition pastorale, la considération pour les situations de travail éprouvantes des éleveurs et les discours concernés par les attaques sur les brebis, les moutons où il est question d'actes de prédation des ours. Même si ces

actes impactent de fait les éleveurs, cette distinction nous permet de relever que les deux aspects (considération des éleveurs et attaques sur le bétail) sont des raisons suffisantes pour les participants pour être mitigé ou défavorable à la présence des ours.

Le troisième thème évoqué par les personnes défavorables et mitigées est la peur des attaques d'ours sur les hommes. L'ours apparaît comme un animal susceptible d'agresser les promeneurs, les sportifs, les enfants lorsqu'ils sont en montagne ou en forêt. Et même lorsque le terme d'attaque n'est pas cité, l'émotion de peur apparaît. Nous pouvons relever que les origines non autochtones sont moins souvent citées qu'en 2009 parmi les arguments défavorables. Cependant, ils demeurent présents malgré tout. Les ours d'origines non autochtones sont considérés comme différents ou incarnant la dangerosité des ours actuels issus de la réintroduction. La possibilité d'une transmission intergénérationnelle de l'agressivité aux ours nés en France issus de parents réintroduits n'apparaît pas (!). Leur présence, même pour les personnes favorables, provoque une légère réticence.

PERSPECTIVES PSYCHOSOCIALES

A partir des premières pistes d'analyse, et au regard des résultats de l'étude de 2009 dont les thématiques demeurent quasiment similaires. L'ours reste associé au prédateur (à la peur), au patrimoine et à la nature. Notre questionnement s'oriente vers une réflexion autour des liens entre représentations sociales et pratiques.

Le recueil des données nous offre une vision des connaissances de sens commun

sur les ours et leurs comportements envers les hommes et les animaux domestiques. Jodelet définit les représentations sociales comme « *une forme de connaissances, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social.* » (1989, p.36). Les savoirs du quotidien, les connaissances de sens commun contribuent à l'élaboration des représentations sociales. Elles se construisent dans un *déjà-là*, un contexte culturel et historique. En tant que réalité perçue et reconstruite par le sujet, la représentation sociale joue un rôle essentiel dans la compréhension des comportements et des rapports entre l'individu et son environnement.

Les fonctions des représentations sont les suivantes :

- Fonction de savoir : les représentations servent l'individu à identifier, connaître et comprendre le monde qui l'entoure en fonction d'un cadre de référence socialement inscrit et prenant en compte les croyances, les valeurs, les normes et les pratiques du groupe social.
- Fonction d'orientation : elle s'exprime au niveau de l'individu et du groupe, la représentation sociale est un guide pour l'action (Moscovici, 1961, 1976). Cette prescription est insérée contextuellement et historiquement.
- Fonction identitaire : en définissant le groupe (normes, pratiques) et en le positionnant par rapport aux autres groupes sociaux. Cette fonction renvoie à la cohésion du groupe.
- Fonction de justification : il s'agit de justifier a posteriori les opinions et les actions. Cette dimension est reliée

à la fonction identitaire, en tant que différenciation vis-à-vis des autres groupes.

Dans le cadre du questionnaire *Parole d'ours*, les réponses fréquentes et polymorphes autour de la dangerosité des ours apparaissent comme un *savoir rigide* pour expliquer systématiquement les positions défavorables et les freins face à la présence ou au renforcement de la population ursine. Sa présence, même au sein des réponses favorables, nous incite à envisager la récurrence de cette réponse en tant qu'élément central de la représentation sociale de l'ours.

L'apport de l'étude des représentations sociales se situe dans la compréhension des significations attribuées à l'ours. Considérer ces animaux à partir des attaques sur les hommes, sur les éleveurs ou sur les animaux domestiques (extension des éleveurs) nous laisse entrevoir une vision anthropocentrée de cette espèce animale. Cependant, un questionnement apparaît sur l'élaboration d'une telle vision. En effet, les données relatives au nombre d'attaque d'ours envers les humains et sur les troupeaux nous indiquent un impact faible sur les animaux et aucune agression sur des personnes. Ainsi, les informations sur le comportement de prédation des ours et le risque que cette espèce représente pour les activités pastorales nous informent sur le fossé entre les savoirs expert et les savoirs de sens commun (Cf *Note sur la mortalité des brebis dans les Pyrénées et l'incidence de l'ours brun*, Association Pays de l'ours Adet, 2012).

Contact : stephanie.michenaud@gmail.com

Références bibliographiques :

- Association Pays de l'ours Adet (2012). *Note sur la mortalité des brebis dans les Pyrénées et l'incidence de l'ours brun*, 1-3.
- Jodelet, D. (1989). *Foies et représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public : étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*. Paris: Presses Universitaires de France.

Randonnée «Sur les traces des ours» pendant laquelle les bénévoles *Parole d'ours* peuvent rencontrer et échanger avec des bergers en zone à ours. © Maxime Saunier.

